

N°279
Mars-Avril 2026

Magazine municipal
de Saint-Marcel

Bouche à Oreille

DOSSIER

**Élections municipales :
mode d'emploi**

MAIRIE



sommaire

04	Retour en images
06	Enfance & jeunesse
07	Solidarité
08	Dossier
12	Dynamiques économiques
14	Assos
16	Tribunes
17	Transition(s)
18	Territoire(s)
20	Culture
22	Infos pratiques

edito



Chères Saint-Marcelloises, chers Saint-Marcellois,

Je suis heureux de vous écrire ce mot personnel, qui sera le dernier édito du mandat que vous m'avez confié il y a maintenant six ans !

Vous le savez, je ne suis pas un professionnel de la politique ; je suis simplement un citoyen qui a décidé de s'engager, pour un temps, au service des Saint-Marcellois à la suite des 21 maires qui m'ont précédé depuis juin 1793. Il est temps pour moi de tourner cette page intense et passionnante.

Depuis 2020, j'ai eu le plaisir de représenter au mieux les intérêts et l'identité de notre commune. Tout n'a pas été simple, bien sûr, mais j'ai toujours agi du mieux que j'ai pu, pour l'intérêt collectif.

Je voudrais prendre le temps de remercier ici très sincèrement toutes celles et ceux qui m'ont aidé, qui m'ont épaulé, qui se sont engagés et continuent à agir pour que Saint-Marcel demeure et devienne celle que nous aimons : une ville active, conviviale, verte, plurielle.

C'est un honneur d'avoir pu travailler avec une équipe de conseillers municipaux motivés et disponibles. C'est un honneur d'avoir dirigé l'administration municipale, ces femmes et hommes qui travaillent pour le service public à Saint-Marcel. C'est un honneur enfin d'avoir eu l'opportunité de rencontrer de formidables personnes de tous horizons et de toutes convictions : bénévoles du monde associatif, entrepreneurs, professionnels de santé, habitantes et habitants qui ont en commun la volonté de faire vivre notre territoire.

Merci à toutes et tous, et que vive Saint-Marcel !

Hervé PODRAZA, Maire

4 RETOUR EN IMAGES



Inscrivez-vous à la
Newsletter de la ville
Scannez le QR Code



Réception de travaux de lutte contre le ruissellement rue des Coquelicots

Notre territoire est particulièrement touché par le risque de ruissellement, qui affecte de nombreuses propriétés à la suite de pluies intenses. Sollicitées par la commune, les équipes de Seine Normandie Agglomération ont réalisé un ouvrage de lutte contre ce phénomène, rue des coquelicots.



Protoxyde d'azote : la commune a lancé l'alerte

L'usage détourné du protoxyde d'azote, dit « gaz hilarant », connaît une recrudescence importante au niveau national, en particulier chez les jeunes. Monsieur le Maire a pris un arrêté en décembre dernier qui interdit la détention et la consommation détournée de protoxyde d'azote sur le domaine public. Monsieur le Préfet de l'Eure l'a rejoint en prenant un arrêté qui réprime, depuis le 13 janvier 2026 : la détention, le transport et la consommation de protoxyde d'azote sur les voies et espaces publics ; le dépôt, l'abandon ou le rejet sur la voie publique de cartouches de protoxyde d'azote.



Des oiseaux pour lutter contre la chenille processionnaire du pin

Depuis plusieurs années, la commune est confrontée à la présence de chenilles processionnaires du pin. Afin de limiter ces nuisances, la commune a mis en place des pièges spécifiques installés sur les arbres concernés. Ces dispositifs, renouvelés régulièrement, permettent de réduire très significativement les risques.



→

Opération "Les p'tits doudous" - Les écoliers Saint-Marcellois engagés

Les écoles saint-marcelloises ont récolté pas moins de 92kg de câbles usagés. L'opération permet de collecter et de recycler ces câbles au profit de l'association Les P'tits Doudous de l'Eure, qui œuvre en faveur des enfants hospitalisés.



←

Des vœux 2026 placés sous le signe du lien et de la reconnaissance

Plutôt qu'un bilan, Hervé PODRAZA a souhaité profiter de ces vœux pour mettre en valeur les acteurs et partenaires de la commune. L'action des agents municipaux en particulier a été saluée, au quotidien mais également lors des événements majeurs qui ont émaillé le mandat.

→

Retour sur... la neige à Saint-Marcel !

Notre commune a connu, comme toute la région, un épisode neigeux important entre le 3 et le 7 janvier dernier. Cette neige a offert aux promeneurs des vues exceptionnelles sur Saint-Marcel, que nous avons pu immortaliser comme de nombreux habitants. Un grand merci aux équipes techniques municipales, qui ont été mobilisées de jour comme de nuit, week-end compris, pour assurer la sécurité des voies publiques.





PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES

+ restaurant scolaire
+ accueil périscolaire

Mars et Avril 2026

**Dossier d'inscription à télécharger
sur www.saint-marcel-27.fr**

ou à venir retirer auprès du service scolaire
pour les nouveaux arrivants et les entrées en
Petite Section de Maternelle.

**Pour les réinscriptions les dossiers seront
distribués courant MAI aux élèves**

À rendre au plus tard le 1er juin 2026

Santé des femmes : tous concernés !

La commune accueille l'association EndoFrance pour une action de sensibilisation à l'endométriose et à l'adénomyose, le 11 mars à 18h30.

L'endométriose et l'adénomyose sont deux maladies gynécologiques chroniques qui touchent un très grand nombre de femmes : on estime aujourd'hui qu'une femme sur dix en âge de procréer est atteinte d'endométriose. Pourtant, ces maladies restent encore trop souvent méconnues, invisibilisées et diagnostiquées tardivement.

Qu'est-ce que c'est ?

- **L'endométriose** se caractérise par la présence de tissu semblable à la muqueuse utérine en dehors de l'utérus, provoquant douleurs et inflammations ;
- **L'adénomyose** correspond à la présence de ce tissu à l'intérieur même du muscle utérin.

L'association EndoFrance s'engage pour que ces maladies soient mieux connues, que la recherche médicale avance et que les femmes qui en sont atteintes soient davantage accompagnées.

La commune de Saint-Marcel a le plaisir d'accueillir cette association pour une conférence de sensibilisation le mercredi 11 mars à 18h30, à l'espace Saint-Exupéry. Ce moment a été organisé en partenariat avec le centre hospitalier Eure-Seine et l'association Saint-Marcel Football, que nous remercions.

La sensibilisation sera animée par le Docteur Hélène Muszynski, gynécologue spécialiste de l'endométriose et cheffe de service au CH Eure-Seine, en présence d'une bénévole d'EndoFrance. Elle sera suivie d'un atelier de sophrologie de 25 minutes, puis d'un pot de l'amitié offert par la Mairie.

Cet événement est ouvert à toutes et tous, parce que chacun gagne à mieux connaître ces maladies qui touchent un grand nombre de femmes : les conjoints ou parents sont les bienvenus !

Endométriose/adénomyose : mieux comprendre pour mieux vivre

Mercredi 11 mars 2026 - 18h30/20h - Espace Saint Exupéry - Saint Marcel (Salle Terre des Hommes)

Évènement gratuit - Ouvert à toutes et tous - Sans inscription

Ce scrutin est important : il détermine qui pilotera les projets de la commune pour les six prochaines années.

1. Qui élit-on exactement ?

Le conseil municipal

Les habitants élisent leurs conseillers municipaux pour six ans, au scrutin de liste proportionnel à deux tours. À Saint-Marcel, ce sont 27 conseillers municipaux qui seront élus le 15 mars prochain.

Chaque liste de candidats est paritaire : elle doit être composée d'autant d'hommes que de femmes, avec une alternance obligatoire femme/homme ou inversement.

C'est le Conseil municipal nouvellement formé qui élira en son sein le Maire et les adjoints, lors de la première séance du mandat.

Les conseillers communautaires

La ville de Saint-Marcel fait partie d'une intercommunalité : la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération (SNA). C'est cette instance qui exerce dans notre territoire les compétences de transport scolaire, de collecte des déchets, de l'eau potable ou encore de l'assainissement...

Notre commune est représentée par 4 conseillers au sein du conseil communautaire de SNA : ces conseillers seront élus au suffrage universel direct en même temps que les conseillers municipaux. Sur un seul et même bulletin seront inscrites la liste des candidats au Conseil municipal et la liste des candidats au conseil communautaire.

Le président ou la présidente de Seine Normandie Agglomération sera élu, à l'image du Maire, par l'ensemble des conseillers communautaires.

2. Qui peut voter ?

Le scrutin municipal est ouvert à tous les électeurs français ainsi qu'aux membres de l'Union européenne résidant dans la commune ou y payant des impôts, c'est-à-dire à toute personne :

- Ayant 18 ans révolus, soit au plus tard la veille du scrutin à minuit ;
- De nationalité française ou citoyenne d'un des pays membres de l'Union européenne ;
- Qui jouit de ses droits civils et politiques ;
- Inscrite sur les listes électorales.

Élections municipales et communautaires de mars 2026

Deux scrutins essentiels pour la vie locale

**Les prochaines élections municipales et
communautaires auront lieu le
dimanche 15 mars 2026**



VOTE

3. Procuration

Vous ne pouvez pas vous déplacer le jour de l'élection ? La procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.

Le mandant (la personne qui donne la procuration) et le mandataire (la personne qui reçoit la procuration) peuvent être inscrits dans deux communes différentes. Pour bénéficier d'une procuration, le mandataire doit néanmoins aller voter dans le bureau de vote du mandant.

1. Récupérez les informations auprès de votre mandataire : soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote ;
2. Effectuez votre demande de procuration en ligne sur le site dédié ;
3. Présentez-vous au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal judiciaire, au consulat ou dans une ambassade, muni du récépissé de démarche en ligne imprimé ainsi que les justificatifs nécessaires, pour valider votre procuration* ;
4. Dans tous les cas, vous êtes informé par courriel dès que votre procuration est acceptée.

** Si vous êtes titulaire d'une identité numérique certifiée France identité, la validation de votre procuration se fera en ligne sans avoir l'obligation de vous présenter dans l'un de ces lieux.*



Quizz : le Maire et la commune

Êtes-vous incollable sur l'organisation des élections municipales ?
Réponses ci-dessous !

1. Qui peut voter aux élections municipales dès lors qu'il est inscrit sur les listes électorales ?

- ☐ a. Les habitants majeurs de la commune
- ☐ b. Les citoyens français
- ☐ c. Les citoyens français et ressortissants des pays membres de l'Union européenne

2. À quel âge peut-on devenir Maire ?

- ☐ a. 18 ans
- ☐ b. 23 ans
- ☐ c. 30 ans

3. Qui élit le Maire ?

- ☐ a. Les électeurs
- ☐ b. Les conseillers municipaux
- ☐ c. Les adjoints au Maire

4. Quelle est la durée du mandat de conseiller municipal ?

- ☐ a. 4 ans
- ☐ b. 5 ans
- ☐ c. 6 ans

5. Comment le Maire doit-il ou doit-elle porter l'écharpe tricolore ?

- ☐ a. Le bleu près du col quand elle est portée en écharpe
- ☐ b. Le rouge près du col quand elle est portée en écharpe
- ☐ c. Comme il ou elle veut

6. Combien y a-t-il de communes en France au 1^{er} Janvier 2025 ?

- ☐ a. 366
- ☐ b. 36 668
- ☐ c. 34 875

7. Combien y a-t-il eu de Maires de Saint-Marcel entre 1793 et 2025 ?

- ☐ a. 15
- ☐ b. 22
- ☐ c. 33

SKF Magnetic Mechatronics : un acteur technologique durablement ancré à Saint-Marcel

Créée en 1976, SKF Magnetic Mechatronics s'est imposée comme une référence mondiale dans les paliers magnétiques actifs et les moteurs électriques haute vitesse, technologies clés de la transition énergétique. L'implantation de son usine principale à Saint Marcel en 1987 marque le début d'un ancrage industriel fort dans la commune.

Un coeur de métier tourné vers la haute technologie

SKF Magnetic Mechatronics développe et fabrique des solutions mécatroniques permettant aux machines industrielles de fonctionner sans frottement, sans lubrifiant et avec un rendement énergétique exceptionnel. Ses systèmes de lévitation magnétique, protégés par plus de 70 brevets, sont utilisés dans des secteurs exigeants tels que :

- la transition énergétique (compresseurs étanches, liquéfaction de l'hydrogène, pompes à chaleur) ;
- l'efficacité énergétique dans l'industrie ;
- les applications à très haute vitesse et la fabrication de semi-conducteurs.

Une présence pérenne confirmée par le regroupement des laboratoires sur le site

Saint Marcel accueille également des moyens d'essai mécaniques, électroniques et magnétiques, indispensables à la validation des technologies de pointe développées par SKF.

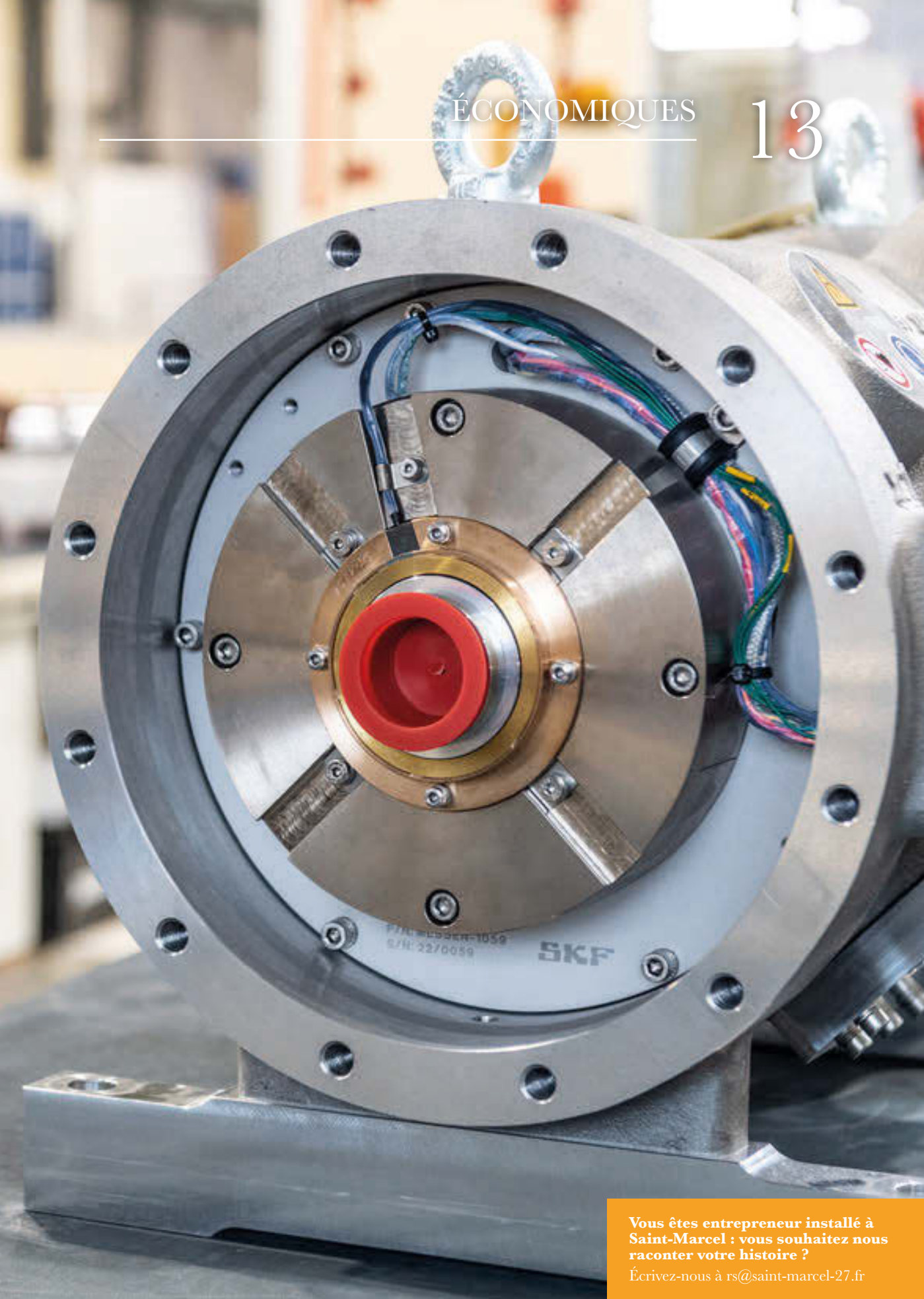
La relocalisation des laboratoires sur le site confirme la volonté forte de maintenir durablement ses activités en France et en Normandie, soulignant le caractère stratégique de l'implantation.

Des perspectives de développement porteuses pour le territoire

Le site compte environ 300 collaborateurs dans des disciplines allant de l'électronique au logiciel en passant par les matériaux et l'IA.

SKF collabore aussi avec des fournisseurs du territoire eurois, renforçant son rôle dans la dynamique économique locale.

Les projets de développement visent à projeter les activités du site vers de nouvelles capacités technologiques, avec un impact potentiel positif sur l'emploi local.



Vous êtes entrepreneur installé à Saint-Marcel : vous souhaitez nous raconter votre histoire ?

Écrivez-nous à rs@saint-marcel-27.fr

Billard Club de Saint-Marcel : un club qui compte en Normandie

Avec 66 adhérents, le Billard Club de Saint Marcel, est, pour la saison 2025-2026, le **2ème club de l'Eure** après Bernay et le **4ème de Normandie**.

Essentiellement axée sur la pratique du billard français, le club élargit ses modes de jeu en accueillant cette année, une équipe de billard à poche (pool) en compétition nationale. Pour cela, le club a fait l'acquisition en septembre 2025, d'un billard à poche homologué pour permettre à cette équipe de s'entraîner dans les meilleures conditions.

Le billard club concrétisera en avril prochain le projet de changement de 3 billards français de 2,80m, démarré la saison dernière. En effet, certains billards ont plus de 30 ans et sont de plus en plus difficiles à entretenir, notamment lors du changement des tapis, qui a lieu tous les ans pour le Billard Club de Saint Marcel.



Cette année encore, l'activité du club est dense avec :

- Le label fédéral « Ecole de billard » Niveau 1 qui a été renouvelé,
- Les cours dispensés aux adhérents 4 fois par semaine,
- Les compétitions départementales et régionales accueillies au club le dimanche,
- Les stages de perfectionnement organisés,
- Les moments conviviaux entre adhérents : village des associations, téléthon, saint Nicolas, barbecue, galette des rois...

La pratique du billard est ludique et conviviale. Elle développe la précision, la concentration, le sens de la stratégie. Le club est ouvert à toutes et tous, y compris aux jeunes ! N'hésitez pas à franchir sa porte, à l'espace Saint-Exupéry de Saint-Marcel.

Pour suivre les actualités du club, <https://www.bcs27.fr> ou sur la page facebook Billard Club de Saint Marcel

Sport Saint-Marcel Tennis

Un comité des jeunes a été créé au sein du tennis club de Saint-Marcel. Lison, Loane, Enoha, Antonin, Arthur, Thomas et Léo ont accepté d'en être les membres, Alexis est leur référent : merci à eux de s'engager dans cette démarche nouvelle et innovante !

Contact : 02 32 21 27 08 - tennis.assm@orange.fr

Culture Théâtre du Drakkar

Le théâtre du Drakkar de Saint Marcel a changé son bureau depuis le 1er janvier 2026.

Trois dames à la barre : Agnès Foucrot la nouvelle présidente, Laurence Haye maintenue dans ses fonctions de trésorière et Marylène Villarubias dans la fonction de secrétaire. Notre mission est toujours de faire évoluer nos adhérents petits et grands dans la pratique théâtrale. Prochain rendez-vous le dimanche 29 mars pour une initiation théâtre pour les adultes. Un moment convivial pour toutes celles et ceux qui veulent découvrir le théâtre avec un professionnel le temps d'une journée. Alors n'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire ou pour avoir plus de renseignements au 07 67 24 08 30 ou par mail à letheatredrakkar@yahoo.com

Un autre grand rendez-vous le samedi 30 mai pour les 40 ans du Théâtre du Drakkar...Mais surprise, nous aurons l'occasion de vous en parler dans le prochain BAO. A bientôt...L'équipe du Drakkar !

Santé Les Lions Triathlon

5 avril 2026 : Foulées André Heute au départ du COSEC

Participez à la course à pied organisée par la mairie depuis 2004 et confiée depuis 2023 à l'association les Lions Triathlon. Venez courir en famille et entre amis dans une ambiance conviviale avec trois distances au choix : 5 km, 10 km et 20 km !

Vous souhaitez vous inscrire pour la course ? Être bénévole sur l'événement ? toutes les informations sur le site web de l'association : lescoursedeslions.com

**Karaté :**

Bravo à Louise Capet, saint-marcelloise et championne d'Europe junior par équipe 2026 !

Seniors Le club des retraités de Saint-Marcel vous informe

Les inscriptions au Club des Retraités de Saint-Marcel sont ouvertes.

Le repas de printemps aura lieu le 4 mars à 12h30, salle du Virolet. Il est ouvert aux adhérents du Club ainsi qu'aux Saint-Marcellois qui adhéreront dans les jours à venir.

Plusieurs sorties et animations sont proposées, avec inscription au Club avant le 15 mars (documentation disponible au Club) :

- **28 et 29 novembre 2026** : Marché de Noël en Alsace avec déjeuner-spectacle au Royal Palace

- **15 juin 2026** : sortie au Château de Carrouges (Orne) – nombreuses places disponibles

- **15 septembre 2026** : croisière-déjeuner sur le canal de Briare (Loiret) – quelques places restantes

- **17 janvier 2027** : Cirque de Pékin au Zénith de Rouen
Le Club est ouvert les mardis et vendredis de 14h à 17h, à la Maison des Associations.

Contacts :

Françoise Derval - 07 77 08 50 43

André Marchal - 06 09 13 20 31

Maryse Barthes - 06 64 95 26 43

Alain Priou - 06 78 74 57 98



16 TRIBUNES

Liste majoritaire - Horizon Saint-Marcel

Dans un souci d'équité entre les candidats et afin de garantir une stricte neutralité des moyens publics durant la campagne électorale municipale, le groupe Horizon Saint-Marcel a choisi de ne plus publier de tribune jusqu'à la tenue du scrutin.

Hervé PODRAZA

Liste d'opposition - 100% Saint-Marcel

En 2020, vous nous avez accordé votre confiance pour siéger au conseil municipal. Ce mandat touche à sa fin et il est important, à ce moment charnière, de rappeler l'état d'esprit qui a guidé notre action. Responsabilité, sérieux et sens de l'intérêt général. Lors de la dernière séance du 11 Février, le budget 2026 a été présenté et adopté. Nous avons voté en sa faveur, comme nous l'avons fait pour 97 % des délibérations proposées au cours de ce mandat par la Majorité sortante. Cette constance traduit une ligne claire. Lorsque les décisions vont dans le sens du bon fonctionnement de la commune, nous les soutenons. Ce budget se veut responsable et respectueux du choix démocratique à venir. Il n'intègre pas de nouveaux projets structurants susceptibles d'engager la future équipe municipale. La prochaine Majorité disposera ainsi de toute les marges nécessaires pour mettre en œuvre ses priorités dès son entrée en fonction. Je tiens à remercier les Saint-Marcellois pour la confiance accordée en 2020. Servir la commune est une fierté et engagement exigeant qui demande de la constance. Je continuerai à tenir ce cap.

Rémi FERREIRA

Liste d'opposition - Saint-Marcel est à vous

Chers (ères) amis (ies),

Pour cette dernière tribune je voudrais réitérer mes dires du Démocrate Vernonnais. Vous avez un choix très important à faire et je vous invite à choisir le renouveau. Il est temps d'avoir une vision claire, un œil neuf, une jeune équipe aux manettes et disponible pour les habitants. De ce fait, je vous convie de voter pour 100% Saint Marcel et Rémi Ferreira.

Nous vous souhaitons une bonne continuation.

Amicalement,

Michael BARTON

Cuisine centrale : la part du BIO à la cantine double en un an !

Depuis de nombreuses années, la commune de Saint-Marcel fait de l'alimentation un enjeu prioritaire pour le bien-être de tous. Grâce à sa cuisine centrale, elle prépare plus de 42 000 repas chaque année, destinés aux enfants des écoles ainsi qu'aux aînés de la commune.

Chaque année, la municipalité doit déclarer sur la plateforme 'Ma Cantine' les pourcentages d'achats conformes à la loi EGalim. Pour rappel, cette réglementation impose notamment que 20% des produits utilisés soient issus de l'agriculture biologique.

Saint-Marcel a dépassé ce seuil en 2024, avec 25% d'aliments BIO servis au restaurant scolaire et à la Pommeraie.

Grâce à l'engagement de notre chef de cuisine et de toute son équipe, cette part a quasiment doublé en un an. **En 2025, 47% des aliments servis étaient issus de l'agriculture biologique**, ce qui place notre commune dans le peloton de tête des territoires engagés pour le bien-manger à l'école.

Pâtes, riz IGP de Camargue, farine, sucre, pains et baguettes, huiles, vinaigre, chocolat et de nombreux fruits et légumes sont désormais sourcés chez des producteurs BIO.

Ruissellement : de premiers travaux réalisés



Notre territoire est particulièrement touché par le risque de ruissellement, qui affecte de nombreuses propriétés à la suite de pluies intenses.

Sollicitées par la commune, les équipes de Seine Normandie Agglomération viennent de réaliser un ouvrage de lutte contre ce phénomène, rue des coquelicots.

Il s'agit d'un projet d'hydraulique douce : on stocke l'eau le plus en amont possible, en favorisant son infiltration plutôt que sa rétention.

Deux bassins d'infiltration d'une capacité totale de 90m³ ont ainsi été creusés ces derniers jours. Cela réduit d'autant le volume d'eau susceptible de ruisseler en aval sur la rue de Barrière.

Les équipes municipales sèmeront prochainement une jachère fleurie pour végétaliser ces bassins, y apporter de la couleur en favorisant la biodiversité. Ce premier ouvrage a vocation à essaimer, à Saint-Marcel, dans les prochaines années.

Un regard sur notre ville

Saint-Marcel sous la neige. Rue Georges Hermand - Janvier 2026

© Chloé Laumonier



Hors les murs Au fil des gestes



Depuis décembre 2025, Elena Groud, plasticienne et photographe locale, intervient au sein des trois résidences autonomie de Vernon — les Blanchères, Bizy et Bully — en partenariat avec le Musée Blanche Hoschedé-Monet et le CCAS de Vernon, dans le cadre du programme régional Culture Santé et Médico-social en Normandie.

Durant deux mois, les résidentes se sont retrouvées à plusieurs occasions pour réaliser ensemble des œuvres collectives à partir de tissus et d'objets personnels. Le textile — que l'on porte, qui nous entoure ou que l'on conçoit — a été le fil conducteur du projet. Une immersion dans l'œuvre de femmes artistes exposées au musée, telles que Louise Damasse, Mary Fairchild MacMonnies, Sarah Lipska et Rosa Bonheur, a nourri ces échanges autour des pratiques quotidiennes et artistiques, comme un écho aux parcours de chacune malgré les décennies qui les séparent.

Appareil photo et enregistreur en main, Elena Groud a capturé la poésie des gestes et des objets liés à l'histoire de chaque résidente, composant à leurs côtés des portraits photographiques et textuels.

L'exposition est à découvrir au Musée Blanche Hoschedé-Monet du 28 février au 29 mars 2026, entrée libre.

Atelier en présence de l'artiste et des participantes : mercredi 11 mars à 14h30 — gratuit sur inscription

Musée Blanche Hoschedé-Monet — 12 rue du Pont, 27200 Vernon

SNAC
LA CULTURE À CROQUER

Agenda Mars/Avril

Centre culturel Guy Gambu
1 rue Jules Ferry, 27950 Saint-Marcel

- 01/03 - **La Voix d'or** - Spectacle musical - 18h00
- 07/03 - **C'est pas facile d'être heureux...** - Théâtre - 20h30
- 15/03 - **Rentrée 42** - Théâtre - 18h00
- 21/03 et 22/03 - **Grand les yeux** - Jeune public - 17h00 et 11h00/17h00
- 31/03 - **Ma vie de basket** - Jeune public - 19h00
- 04/04 - **The Loop** - Théâtre - 20h30
- 26/04 - **Carmen** - Danse - 18h00



Médiathèque de Saint-Marcel
3 rue Jules Ferry, 27950 Saint-Marcel

- 04/03 - **Ciné-Pitchoun** - Dès 6 ans - 14h30
- 05/03 - **Papothèque** - 15h30
- 07/03 - **Club de lecture** - 09h30
- 07/03 - **Atelier découverte de la lacto-fermentation** - 14h00
- 07/03 - **Marqueterie de paille** - 14h00
- 14/03 - **Couture solidaire** - 10h00
- 14/03 - **Matinette, des histoires et des chansons pour les tout-petits** - 10h15 et 11h00
- 14/03 - **Bien-être au féminin** - 14h30
- 18/03 - **Krok'histoires** - Dès 4 ans - 16h00
- 21/03 - **Créer avec l'encre de votre plume** - 14h30
- 25/03 - **Atelier jeux-vidéo** - 7-12 ans - 14h30
- 28/03 - **Krok'histoires du froid avec lire et faire lire** - Dès 4 ans - 11h00
- 01/04 - **Ciné-Pitchoun** - 14h30
- 08/04 - **Atelier jeux-vidéo** - Dès 8 ans - 14h30
- 09/04 - **Papothèque** - 15h30
- 11/04 - **Club de lecture** - 09h30
- 11/04 - **La Voix d'or** - 10h30
- "Est-il raisonnable de réserver aux Etats la responsabilité de construire la paix ?"
- 11/04 - **Atelier stop motion - Lézards et les mots** - Dès 10 ans - 14h30
- 15/04 - **Krok'histoires** - Dès 4 ans - 16h00
- 25/04 - **Couture solidaire** - 10h00

22

Mairie

55 route de Chambray

27950 SAINT-MARCEL

Parking à proximité

Tél. 02 32 64 32 50

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Gestion des déchets

Collecte au porte-à-porte des déchets ménagers (bas verts) et des déchets recyclables (bacs jaunes) réalisée tous les lundis matin.

Les jours fériés, la collecte est reportée au lendemain.

Merci de ne sortir vos bacs que la veille du ramassage après 17h.

Solidarités

CCAS de Saint-Marcel

02 32 64 32 50

srault@marcel27.fr

Etat-civil

Les naissances :

Yacine BACCOUCH

Eloi LAROUSSE

Les décès :

Michel ROUSSEL

Sylvie DESCIEUX

Peindra TOURE

Mauricette RAMBEAUX

Monique DUSEILLIER

Roger BODIN

Isabelle AFONSO DA COSTA

Solange RIOU

Marie BRENNEUR

Bernard DAVID

MSP VILLAGES-SANTÉ
SAINT MARCEL

Parent'aise

les ateliers animés par les pros de santé
pour bien démarrer sa parentalité

VOUS ÊTES JEUNES PARENTS ?
VOUS ATTENDEZ UN ENFANT ?
VOUS VOUS POSEZ 1000 QUESTIONS ?



inscriptions
obligatoires



MSP – Parent'aise **Les ateliers pour bien démarrer**

La Maison de Santé de Saint Marcel a lancé *Parent'aise* – Les ateliers pour bien démarrer, un cycle de rencontres gratuites pour accompagner les futurs et jeunes parents.

Animés par les professionnels de santé de la MSP, ces ateliers abordent des sujets essentiels : alimentation pendant la grossesse, environnement sain, développement moteur, langage et bien-être post-natal.

La prochaine rencontre se tiendra à l'espace Saint-Exupéry, rue Jules Ferry :

- Le jeudi 12 mars à 17h30 : « Un environnement sain pour mon enfant », avec Kossivi DAKÉ, intervenant de la Mutualité Française.

Connaissez-vous la newsletter hebdomadaire de Saint-Marcel ?

Vous êtes déjà nombreuses et nombreux à avoir rejoint notre newsletter hebdomadaire, lancée en début d'année 2025.

Ce rendez-vous régulier, pratique et direct vous permet de suivre l'actualité de Saint-Marcel, les projets en cours, les événements à venir. Les projets de vos associations et des acteurs économiques locaux y sont régulièrement présentés.

Pour vous inscrire, c'est simple : scannez le QR code ci-dessous ou rendez vous sur notre site internet : saint-marcel-27.fr !



**Inscrivez-vous à la
Newsletter de la ville
Scannez le QR Code**



Travaux d'aménagement des berges de Seine

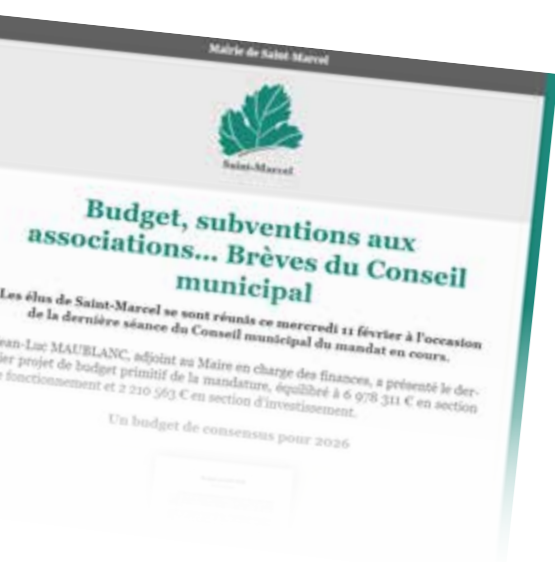
La commune a désigné les entreprises chargées des travaux d'aménagement des berges de la Seine. L'objectif : viabiliser le « sentier du bas-marais » pour en faire un lieu de promenade, de détente et de reconnexion avec la nature, accessible à toutes et tous.

Le sentier sera agrémenté d'un belvédère qui offrira une vue imprenable sur le fleuve et, au loin, la collégiale de Vernon.

Les travaux d'aménagement débutent en cette fin d'hiver, pour plusieurs mois.

En fonction des contraintes du chantier, le chemin du halage pourra être fermé ponctuellement à la circulation piétonne et cycliste.

La municipalité communiquera au maximum les périodes de fermeture pour permettre aux usagers d'emprunter un itinéraire bis.



« Bouche à Oreille »

Magazine d'informations municipales
de la ville de Saint-Marcel

N°279 - Mars/Avril 2026

Directeur de la publication : Hervé Podraza • Rédacteur en chef :
Similien Crestani • Couverture : Chloé Laumonier
Crédit photos : Un regard sur... et 4e de couverture :
Chloé Laumonier • Impression - Tirage : Sodimpal - 2800 ex.

15&22
mars

**Élections
municipales**



**le 15
mars
Je vote!**



Mairie de Saint-Marcel - 55 route de Chambray - 27950 SAINT-MARCEL